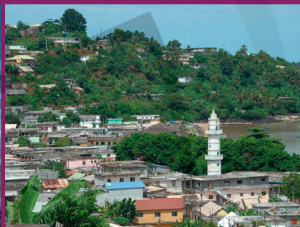


Mayotte



N° 24

Juillet 2020

La Réunion-Mayotte

Enquête Budget de famille 2018

La consommation stagne et reste très éloignée des standards métropolitains

En 2018, les habitants de Mayotte consomment en moyenne pour 1 190 euros par mois et par ménage. Le niveau de consommation moyen reste inférieur de moitié à celui de métropole et d'un tiers par rapport aux autres DOM. Les dépenses de consommation n'ont pas progressé depuis 2011. Elles diminuent même de 12 % en moyenne pour les ménages pauvres. L'alimentation reste en 2018 le premier poste de dépenses (24 %). Néanmoins, le budget alimentation diminue, notamment pour les ménages les plus pauvres. Leur consommation se concentre sur des produits de première nécessité (riz, viande) et dont les prix et la qualité baissent depuis les mouvements de 2011 contre la vie chère. En revanche, les dépenses alimentaires des ménages non pauvres augmentent, avec l'achat de produits plus onéreux et diversifiés. Les transports sont le deuxième poste de dépenses des Mahorais (18 %) : l'équipement automobile s'améliore pour les ménages non-pauvres, mais reste très faible pour le reste de la population. Concernant le logement, troisième poste de consommation (15 %), les dépenses d'eau et d'électricité augmentent fortement, ainsi que les loyers pour les ménages les plus précaires. Forte spécificité mahoraise, les dépenses d'habillement demeurent très élevées, quel que soit le niveau de vie. Elles pèsent pour 10 % dans le budget. S'ils disposaient de 10 % de ressources supplémentaires, un quart des ménages privilégieraient la culture et l'éducation de leurs enfants.

Claire Grangé, Insee

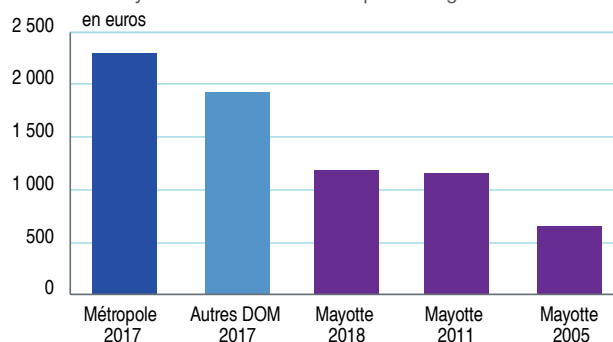
En 2018, les habitants de Mayotte consomment en moyenne pour 1 190 euros par mois et par ménage (figure 1). En raison de la faiblesse des niveaux de vie, cette consommation reste nettement inférieure à celle des autres territoires français : comme en 2011, elle est moitié moindre qu'en métropole et inférieure d'un tiers à celle des autres DOM. Les ménages étant plus grands à Mayotte, l'écart est plus important encore en rapportant la consommation à la composition du ménage. Ainsi, la dépense par unité de consommation (UC) correspond au tiers de la consommation métropolitaine, et à la moitié de celle des autres DOM.

La consommation piétine à Mayotte

La dépense de consommation moyenne par ménage à Mayotte piétine : à prix

1 Le niveau de consommation moyen reste très en deçà du niveau national

Dépense mensuelle moyenne de consommation* par ménage



* Champ : comptabilité nationale, hors autoconsommation.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2005, 2011, 2018 (Mayotte) et 2017 (France métropolitaine et 4 DOM historiques).

constants elle stagne entre 2011 et 2018, après une hausse de 50 % entre 2005 et 2011. En effet, entre 2011 et 2018 la dépense de consommation augmente au même rythme que l'inflation (+ 4 %). L'arrivée importante de ménages à très

bas revenus depuis l'étranger sur la période récente et le départ de ménages natifs de Mayotte, plus aisés, vers la métropole ou La Réunion, explique en partie ce tassement de la consommation. Parallèlement, les mouvements sociaux

de forte ampleur pendant plusieurs semaines en 2018 ont conduit à des difficultés d’approvisionnement. La consommation durant cette période a été fortement perturbée. À Mayotte comme ailleurs, le niveau de vie conditionne fortement le niveau des dépenses. Les **ménages à très bas revenus** consomment quatre fois moins que les **ménages non pauvres**. Cet écart s’accroît par rapport à 2011. Les ménages à **bas revenus** consomment 2,5 fois moins que les ménages non pauvres.

Les **ménages pauvres** dépensent en moyenne 760 euros par mois à Mayotte. C’est là encore près de la moitié de ce que consomment les ménages pauvres de métropole et les deux tiers de ce que dépensent ceux des autres DOM. Leurs dépenses reculent de 12 % depuis 2011. Elles reculent aussi dans les autres DOM (- 4 %) alors qu’elles augmentent légèrement en métropole (+ 3 %).

À l’inverse, la consommation des ménages non pauvres augmente de 11 %, plus rapidement qu’en métropole (4 %) ou dans les autres DOM (2 %).

Dépenser plus pour l’éducation des enfants

S’ils disposaient d’un complément de 10 % de ressources supplémentaires, un quart des ménages l’utiliseraient prioritairement pour la culture et l’éducation de leurs enfants (figure 2). En 2011, les ménages mahorais faisaient le même choix prioritaire et dans les mêmes proportions. C’est dire que l’attente des ménages est toujours très forte dans ce domaine.

Ce constat est spécifique à Mayotte : en métropole et dans les autres DOM, seuls 3 % des ménages feraient ce choix prioritaire, et privilégieraient en premier lieu les loisirs/vacances ou l’épargne. Cet écart peut s’expliquer par les conditions de scolarisation bien plus difficiles à Mayotte que sur les autres territoires, mais aussi par la prégnance du chômage. À diplôme égal, l’accès à l’emploi est identique à la métropole, et les chances d’avoir un emploi augmentent avec le niveau du diplôme. En 2018, seuls 27 % des Mahorais détiennent un diplôme qualifiant (72 % en métropole).

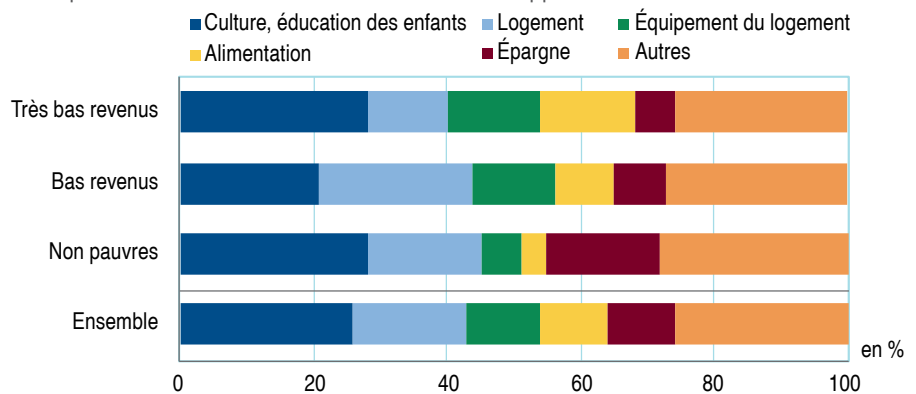
Les ménages à très bas revenus comme les ménages non pauvres privilégieraient autant l’éducation de leurs enfants (28 %) s’ils avaient 10 % de revenus supplémentaires. Ensuite, les premiers affecteraient leurs compléments de ressources à l’alimentation ou à l’équipement du logement (14 % chaque), tandis que les non pauvres opteraient pour le logement ou l’épargne (17 %).

Le budget alimentaire moyen diminue

L’**alimentation** constitue le premier poste budgétaire des Mahorais. Ils y consacrent

2 La culture et l’éducation des enfants : première aspiration des ménages à Mayotte

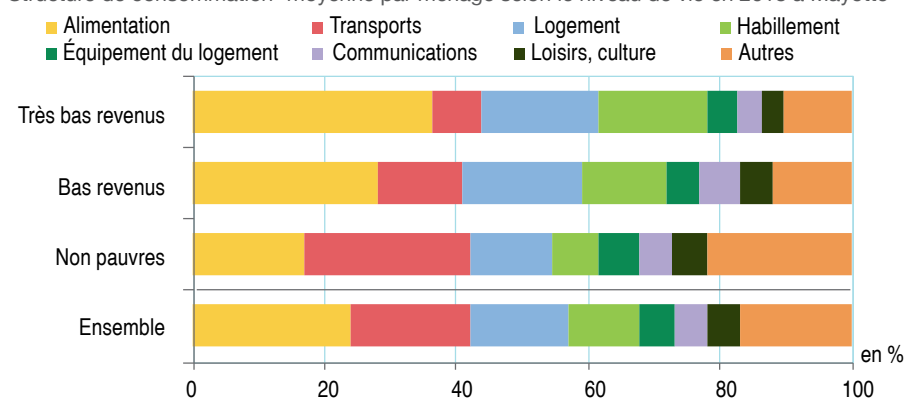
Choix prioritaire d’utilisation de 10 % de ressources supplémentaires selon le niveau de vie



Champ : hors ménages au niveau de vie négatif.
Source : Insee, enquête Budget de famille 2018.

3 Premiers postes budgétaires : alimentation pour les très bas revenus, transports pour les non-pauvres

Structure de consommation* moyenne par ménage selon le niveau de vie en 2018 à Mayotte



* Champ : comptabilité nationale, hors autoconsommation et ménages au niveau de vie négatif.
Source : Insee, enquête Budget de famille 2018.

en moyenne 24 % de leur budget. Le poids de l’alimentaire reste bien plus élevé qu’en métropole et dans les autres DOM (16 %), même s’il baisse depuis 2011 (- 3 points).

Le poids de l’alimentation diminue quand le niveau de vie augmente (figure 3) : 36 % du budget des ménages à très bas revenus contre 17 % des ménages non pauvres. En 2018, l’alimentaire pèse autant dans le budget des ménages à très bas revenus qu’en 2011. En 2018, le montant moyen des dépenses alimentaires s’élève à 290 euros par mois et par ménage. Alors même que les denrées alimentaires coûtent en moyenne 14 % plus cher qu’en 2011, la dépense alimentaire des ménages pauvres baisse de 18 %. Dans le même temps, elle augmente de 11 % pour les non-pauvres.

Ces évolutions contraires traduisent des consommations alimentaires très différentes selon le niveau de vie. Les ménages non pauvres diversifient leur alimentation et se tournent vers des produits plus chers qu’auparavant. De plus, leurs revenus ont augmenté sur les dernières années. À l’inverse, les ménages pauvres consomment des produits de qualité moindre et dont les prix ont baissé. Les prix de certains produits alimentaires de première nécessité ont en effet reculé à la suite des mouvements sociaux de 2011 contre la vie chère et au développement

de filières de grande distribution. De plus, une grande partie des achats de viande ou de poisson sont désormais des produits surgelés à bas coût.

Malgré un budget plus faible, les ménages pauvres de Mayotte dépensent autant pour l’alimentaire (240 euros par mois) que les ménages pauvres de métropole ou des autres DOM (figure 4). Les prix des produits alimentaires sont en effet plus élevés à Mayotte, et les ménages pauvres comptent aussi un plus grand nombre de personnes. Ainsi, l’alimentaire grève plus fortement leur budget, laissant des montants très faibles à disposition pour d’autres dépenses, comme le logement ou les transports.

L’autoconsommation couvre les trois quarts des besoins en fruits et légumes des ménages aux plus bas revenus

L’**autoconsommation** vient s’ajouter aux achats alimentaires et fournit des apports indispensables à une partie de la population. Comme en 2011, 30 % des ménages y recourent, sans différence notable selon le niveau de vie, contre 20 % en métropole ou dans les autres DOM.

L’autoconsommation est estimée à 100 euros par mois en moyenne pour les ménages qui

la pratiquent à Mayotte, une valeur proche là encore quel que soit le niveau de vie. Il s'agit très majoritairement de fruits ou de légumes (93 %). Valorisée à sa valeur marchande, l'autoconsommation équivaut à la moitié des achats alimentaires des ménages à très bas revenus. Notamment, elle multiplie par quatre leur consommation en fruits et légumes frais.

Pour les plus aisés, les dépenses liées aux transports en hausse

Les **transports** sont le deuxième poste de dépenses des Mahorais (18 % du budget, *figure 5*). Il s'agit d'achats automobiles, de l'entretien des voitures, de l'achat de carburant, de dépenses en services de transports (avion, taxi, barge), etc. La dépense de consommation allouée aux transports augmente depuis 2011 (+ 26 % en moyenne par ménage). Leur poids dans le

budget augmente ainsi de trois points. Néanmoins, la hausse du poids des transports dans le budget ne concerne que les ménages non pauvres. Pour eux, la valeur des achats automobiles et des frais d'utilisation (entretien, carburants, etc.) augmentent pour atteindre 470 euros par mois en 2018. En effet, ces ménages possèdent plus souvent une voiture qu'en 2011 (huit sur dix contre sept sur dix en 2011) et les véhicules achetés sont en moyenne plus chers.

Avec la faiblesse des niveaux de vie, l'équipement automobile à Mayotte reste rare : seulement trois ménages sur dix disposent d'une voiture, et seulement un sur dix parmi les ménages pauvres. Pour les ménages à très bas revenus, les dépenses de services de transports (essentiellement des trajets en taxis collectifs ou en barge) sont faibles, inférieures à 20 euros par mois.

Représentant 4,7 % du budget à Mayotte en

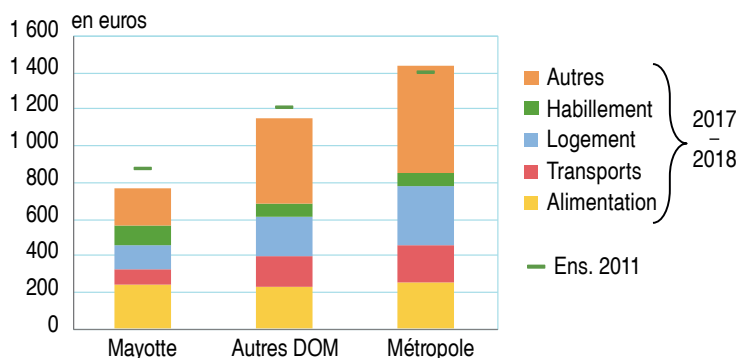
2018, les dépenses d'**assurances et services financiers** progressent sensiblement depuis 2011 (+ 63 %). Elles pèsent néanmoins moitié moins qu'en métropole ou dans les autres DOM.

En particulier, les assurances coûtent en moyenne 45 euros par mois, en hausse de 68 % depuis 2011. Ce montant est quatre fois moins élevé qu'en métropole ou que dans les autres DOM. À Mayotte, ces dépenses d'assurances concernent avant tout les ménages non pauvres, qui sont les principaux contributeurs de l'augmentation observée. Ainsi, 54 % de leurs dépenses d'assurances concerne leur voiture, 33 % la santé et 8 % le logement.

Les montants moyens dépensés pour les **impôts et taxes** progressent de 20 %, sous l'effet de la normalisation en cours de la fiscalité. Les remboursements de prêts immobiliers ou de prêts à la consommation sont en moyenne aussi en hausse. Ces dépenses sont toutefois hors du champ de la consommation de la comptabilité nationale retenu dans cette étude.

4 Les ménages pauvres consomment moins à Mayotte

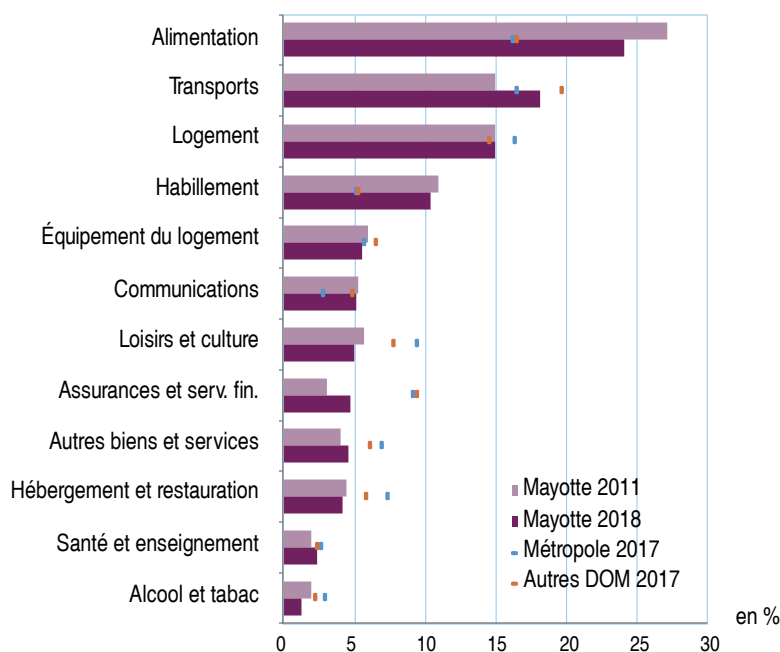
Dépenses mensuelles moyennes de consommation* des ménages vivant sous le seuil de pauvreté national par poste selon le territoire



* Champ : Comptabilité nationale, hors autoconsommation et ménages au niveau de vie négatif.
Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2011, 2017 (France métropolitaine et 4 DOM historiques) et 2018 (Mayotte).

5 Les priorités de consommation restent différentes des autres DOM ou de la métropole

Structure de la consommation* moyenne par ménage selon le territoire et l'année



* Champ : Comptabilité nationale, hors autoconsommation.
Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2011, 2017 (France métropolitaine et 4 DOM historiques) et 2018 (Mayotte).

Les loyers augmentent pour les plus modestes

Le **logement** est le troisième poste des dépenses des Mahorais (15 % du budget). Y sont inclus les loyers, les dépenses en eau, électricité, etc. Le logement pèse autant à Mayotte que dans les autres DOM et en métropole. Son poids dans le budget est également stable par rapport à 2011.

Une consommation alimentaire très peu diversifiée pour les plus pauvres

Le panier alimentaire à Mayotte se base traditionnellement sur quelques produits aux forts apports nutritionnels : le riz, la volaille et la viande bovine. Ils représentent en moyenne 36 % des dépenses alimentaires des Mahorais, s'échelonnant de 24 % pour les ménages non pauvres à 46 % pour les très bas revenus. Les montants dépensés pour ces produits baissent depuis 2011. Ainsi, celui du riz recule de 5 %, avec des achats effectués en plus grande quantité, principalement en semi-gros (sac de 20 kg). Les dépenses moyennes de volaille ou de viande bovine baissent de 15 % chacune : les achats de viande surgelée, moins chère que la viande fraîche, ont fortement augmenté par rapport à 2011. Par ailleurs, le poisson pèse pour 9 % dans les dépenses alimentaires, avec un triplement des dépenses de poisson surgelé. La consommation de produits surgelés est ainsi en plein essor à Mayotte : 70 % des dépenses en viande, poissons et fruits de mer sont consacrées aux surgelés, contre 17 % en 2011. La croissance de la demande de ces produits à moindre coût témoigne de la paupérisation d'une partie de la population. Cette hausse est favorisée par le développement de filières de distribution et s'accompagne d'un fort équipement des ménages en congélateur indépendant : 75 % contre moins de la moitié en métropole.

Les dépenses en logement ne comprennent pas les remboursements de prêts immobiliers pour les ménages accédants, considérés comme de l'épargne. Ces dépenses sont donc bien plus pesantes pour les locataires (29 % de leur budget contre 9 % pour les autres ménages). Les dépenses d'eau, d'électricité, de gaz ou de charges collectives constituent la moitié des dépenses de logement. Elles augmentent de 29 % par ménage par rapport à 2011. Elles s'établissent à 90 euros par mois en moyenne en 2018, s'échelonnant de 50 euros par mois pour les ménages à très bas revenus à 140 euros pour les non-pauvres. Les dépenses d'électricité ont particulièrement augmenté (+ 42 %), en raison notamment de la hausse de l'équipement des ménages en électroménager (lave-linge, congélateur, four à micro-ondes, climatisation, etc.). Cette hausse est plus forte pour les ménages non pauvres (+ 60 %) que pour ceux disposant de très bas revenus (+ 20 %).

À Mayotte, 30 % des ménages sont locataires ou sous-locataires de leur logement. Les loyers représentent 45 % des dépenses moyennes de logement. Pour les ménages locataires, le loyer moyen s'élève à 260 euros par mois. Le loyer moyen a baissé depuis 2011 de 8 % mais il augmente pour les logements occupés par les ménages pauvres.

En effet, le marché locatif se décompose en trois types de biens à Mayotte : des logements en dur qui disposent du confort sanitaire de base, occupés par des ménages non pauvres, des logements en dur sans confort et des logements en tôle occupés par les plus bas revenus. Ces deux dernières catégories représentaient 60 % du marché locatif en 2013. Depuis 2011, de nombreux logements en tôle, moins onéreux, ont été édifiés dans le contexte d'une forte immigration. Cette évolution du parc locatif explique la baisse de la moyenne des loyers. Toutefois, ces logements, bien que précaires et bénéficiant de très peu de confort, se louent plus cher qu'auparavant.

En 2018, le loyer moyen s'échelonne de 185 euros par mois pour les ménages pauvres (+ 30 % comparativement à 2011) à 570 euros pour les non-pauvres.

10 % du budget est consacré à l'habillement

Fortes spécificités mahoraises, les dépenses d'**habillement et chaussures** pèsent le double

dans le budget des ménages : 10 % contre 5 % en métropole ou dans les autres DOM. La dépense moyenne, de 120 euros par mois, y est aussi supérieure. Elle est stable en dépit du fort recul des prix de l'habillement entre 2011 et 2018 (- 34 %).

La moitié de ces dépenses est consacrée aux vêtements pour femmes, contre un quart en métropole ou dans les autres DOM.

L'écart de consommation en habillement et chaussures selon le niveau de vie est bien plus faible que pour d'autres catégories budgétaires : les ménages à très bas revenus y consacrent 100 euros par mois en moyenne, soit 16 % de leur budget, tandis que les ménages non pauvres y consacrent 170 euros par mois (7 % du budget).

Après avoir plus que doublé entre 2005 et 2011, le poids des dépenses de **communications** se stabilise à 5 %. À Mayotte, l'équipement en téléphonie mobile est aussi généralisé que dans les autres territoires français : neuf ménages sur dix sont équipés. En revanche, l'accès à l'internet haut débit demeure très limité (deux ménages sur dix). La dépense moyenne par ménage en communications (téléphonie, internet, etc.) est de 60 euros par mois, comme en métropole, avec des tarifs d'abonnements plus élevés. L'écart des dépenses est important selon le niveau de vie : les ménages à très bas revenus y consacrent en moyenne 20 euros par mois, les ménages à bas revenus environ le triple et les ménages non pauvres, six fois plus. ■

Définitions

La **consommation** correspond à l'ensemble des dépenses d'un ménage, dont sont exclues les dépenses d'investissement comme les achats immobiliers, les gros travaux et les placements financiers. Sont également exclus les impôts directs acquittés par le ménage (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, etc.). La nomenclature de consommation utilisée est la nomenclature internationale des fonctions de consommation dite COICOP-HBS.

L'**autoconsommation** est la consommation de produits provenant d'une production propre des ménages (fruits, légumes, produits de l'élevage, pêche, etc.). Sa valeur est estimée et ne fait pas partie de la consommation au sens propre.

Le **niveau de vie** d'un ménage rapporte le revenu déclaré par le ménage à l'enquête, auquel est retranché l'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation, rapporté à son nombre d'unités de consommation.

L'**unité de consommation** (UC) permet de prendre en compte la taille du ménage : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3.

Le **seuil de pauvreté national** est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie, en retenant le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Le seuil de pauvreté local est calculé sur le même principe, en retenant la distribution des niveaux de vie à Mayotte. Dans cette étude, les ménages ont été répartis en trois groupes en fonction de leur niveau de vie : les **ménages à très bas revenus**, qui vivent sous le seuil de pauvreté local (42 % de la population) ; les **ménages à bas revenus**, qui vivent entre le seuil de pauvreté local et le seuil national (35 % de la population) ; les **ménages non pauvres**, qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté métropolitain (23 % de la population). Les **ménages pauvres** regroupent les ménages à très bas revenus et bas revenus.

Source

L'**enquête Budget de famille** est réalisée depuis 1979 en France métropolitaine et depuis 1995 à Mayotte. La dernière enquête s'est déroulée entre octobre 2017 et octobre 2018 à Mayotte et entre octobre 2016 et octobre 2017 en métropole et dans les 4 DOM historiques. Elle fournit une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services. À Mayotte, cette enquête est actuellement la seule source permettant d'estimer l'ensemble des revenus des ménages.

Pour en savoir plus :

- Merceron S., « Revenus et pauvreté à Mayotte en 2018 - Les inégalités de niveaux de vie se sont creusées », *Insee Analyses Mayotte* n° 25, juillet 2020.
- Audoux L., Mallemanche C., « En 2017, les dépenses de consommation des ménages des DOM sont moindres qu'en métropole », *Insee Focus* n° 180, janvier 2020.
- Mekkaoui J., « Comparaison des prix avec la France métropolitaine en 2015 - Les prix sont plus élevés de 6,9 % à Mayotte », *Insee Analyses Mayotte* n° 9, avril 2016.
- Brassat M., Le Pabic L., « Enquête Budget de famille 2011 - Entre faiblesse des revenus et hausse de la consommation », *Insee Analyses Mayotte* n° 3, décembre 2014.



Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :

Aurélien Daubaire

Rédactrice en chef :

Julie Boé

Impression et composition :

Imprimerie Delort - Studio graphique ogham

ISSN : 2275-4318 (version imprimée)

ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2020

Partenariat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des outre-mer (DGOM).